

La République du Centre, 30 juin 2013

SÉNAT ■ Conflit sur l'application des lois

Le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur, rapporteur de la commission des lois au Sénat, propose de « s'abstenir de publier les textes d'application des lois » en guise de protestation contre le « pouvoir exorbitant dont disposent les ministres de ne pas les appliquer ». Seuls 36 % des textes nécessaires à l'application effective des lois adoptées de juin 2011 à septembre 2012 ont, d'après lui, été publiés. Par ailleurs, durant la même période, « trop de lois ont été adoptées selon la procédure accélérée, ce qui ne crée pas les meilleures conditions pour bien légiférer. Cette procédure doit redevenir exceptionnelle », ■